

VILLE DE MARNAY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Décembre 2017

Sous la Présidence de M. Vincent Ballot.

10 conseillers présents :

BALLOT Vincent, BOUCHASSON Laurence, BUGNET Judith, FASSET Jean-Louis, MADIOT Bernadette, MORCHE Bernard, MORLAND Mélanie, MOUCHOT Yves, RONDOT Jérémy, THIELLEY Bénédicte.

Pouvoir : GIRARD Bernard à BALLOT Vincent

Absents : FERREIRA Antonia, MARIN GUITON Catherine, RIETMANN Michaël ZANGIACOMI Pierre.

Secrétaire de séance : MADIOT Bernadette

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 07 novembre 2017 ;
- Candidature au label station verte ;
- Mise à jour des tarifs divers (location de salles, vente de livres, marchés...)
- Assiette et destination des coupes de bois : exercice 2018 ;
- Indemnité de conseil et de confection budgétaire versée au comptable ;
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la rue des Garennes ;
- Autorisation d'exploitation par un particulier de la parcelle ZI 61 ;
- Cession du terrain ZA 114 (déchetterie) au SYTEVOM ;
- Budget communal : virement de crédits (travaux en régie) commune, service eau et assainissement ;
- Personnel communal : participation financière de la collectivité à la protection sociale des agents (complémentaire prévoyance) / modification de la DCM du 10/09/2012 ;
- Questions diverses

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 7 novembre 2017

Le Maire soumet à l'approbation des conseillers municipaux le compte-rendu de la séance précédente du 07 novembre 2017.
Aucune remarque n'est formulée.

Passage au vote : Pour 11

2. Candidature au label station verte :

Le 21 novembre, le comité de pilotage composé des membres suivants : la base de loisirs (Max TUDESCA), l'Office de Tourisme (Angélique VIEILLE), le Vice-président de la Communauté de communes du Val Marnaysien en charge du tourisme (Stéphane GLORIEUX), la maison de la nature de Brussey (Mme EYMARD), le président des commerçants (Damien ROBERT), la mairie de Marnay (Vincent BALLOT, Maire ; Jérémy RONDOT, conseiller ; Caroline FERREIRA CAVEZ, agent administratif) et le directeur de l'association "Station verte" (Philippe BERNEZ) s'est réuni pour constituer le dossier de candidature au label "Station verte".

Les membres de l'assemblée sont favorables à cette candidature avec l'implication de l'OT par le biais de la CCVM.

La personne référente qui fera le lien entre l'association et le comité de pilotage sera l'agent administratif de la mairie.

Monsieur le Maire rappelle que ce label promeut le développement de l'écotourisme.

A travers l'obtention de ce label, les destinations labélisées s'engagent à suivre une charte qualité comportant 10 engagements. La commune de Marnay, répond déjà favorablement à la plupart des critères exigés pour l'obtention du label, notamment de par son activité touristique et son cadre de vie.

Monsieur le Maire propose de candidater pour 2018 pour l'obtention de ce label qui permettra à la Commune d'améliorer, de diversifier et faire vivre son offre touristique tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie pour l'ensemble des habitants de la Commune.

Passage au vote : Pour 11

3. Mise à jour des tarifs divers (location de salles, vente de livres, marchés...)

Mr le Maire présente le tableau des différents tarifs de location des salles communales. Après discussion, il est proposé de reconduire les tarifs pratiqués actuellement :

Salles communales diverses	
Salle de l'Hôtel de Ville	50 €
Autres salles : Organismes ou associations extérieurs à Marnay	30 €
Association à but non lucratif (intervenants payés par les adhérents)	8 € / heure
Intervenants professionnel extérieur	10 € / heure

Pôle culturel	
Salle de spectacle	
Association Marnaysienne	150 €
Association extérieure à Marnay	200 €
Non associatif	450 €
Associatif ou non - Tarif à l'heure	15€ / heure
Mise en place podium	100 €
Salle annexe « Salle bleue » - Tarif à l'heure	
Associatif	8€ / heure
Non associatif	14€ / heure

- vente de livres et d'ouvrages :

« Marnay, cité Comtoise » Les Editions de Franche-Comté	25 €
« Marnay » de Pauline GIRARD-KLOTZ	12 €
« A la découverte des Petites Cités Comtoises de Caractères »	22 €

- vente de cartes postales de Marnay :

Prix de vente au public	0,50 € / carte
Prix de vente aux commerçants	0,40 € / carte

- location des tables, bancs, tonnelles et barrières (pour les personnes extérieures de Marnay) :

Jusqu'à 10 tables et 20 bancs	10 €
Au-delà de 10 tables et 20 bancs	20 €
Une tonnelle	10 € / jour
1 à 10 barrières	10 €
A partir de 10 barrières	20 €

- Tarifs pour les marchés :

Emplacement jusqu'à 3 m	10 €
Emplacement de 3 à 6 m	15 €
Emplacement au-delà de 6 m	20 €
Location borne électrique	10 €
Matériel (bancs et tables) mis à disposition	

Passage au vote : Pour 11

4. Indemnité de conseil et de confection budgétaire versée au comptable

Mr PALLA, comptable au trésor public, a été remplacé par Mme OBELLIANNE. Elle est en poste à Marnay depuis le mois d'août. Après discussion et par rapport à la durée d'exercice de la Trésorière, Mr le Maire propose de lui octroyer 75 % de l'indemnité de conseil et de confection des budgets.

Passage au vote : Contre 2
Pour 9

5. Mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la rue des Garennes

Suite à la procédure de reprise d'un terrain "sans maître" au bout de la rue des Garennes qui permet aux véhicules de faire demi-tour, Mr le Maire propose de prendre une délibération pour la phase d'étude (maîtrise d'œuvre) concernant les travaux de réfection de cette chaussée suivant un devis de Verdy Ingénierie s'élevant à 18 696 €.

Un délai de six mois sera nécessaire pour que la reprise du terrain par la Commune devienne effective et que les travaux de réfection puissent commencer.

Passage au vote : Pour 11

6. Autorisation d'exploitation par un particulier de la parcelle ZI 61

Monsieur le Maire expose la demande d'exploitation faite par un particulier de la parcelle ZI 61. Le conseil municipal n'est pas favorable à cette demande. Un courrier sera envoyé en réponse.

Passage au vote : Contre 11

Arrivée de Michaël RIETMANN à 21h20 avec un pouvoir de Catherine MARIN GUITON

7. Cession du terrain ZA 114 (déchetterie) au SYTEVOM

Une partie du terrain sur lequel est implantée la déchetterie appartient toujours à la Commune. En 2013, une délibération avait été proposée à la CCVO pour une cession du terrain de la déchetterie avec une estimation à 10 500 €. Cette proposition est restée sans suite.

Le SYTEVOM a repris la compétence.

Le conseil municipal propose de renégocier la proposition à moins 20 % de l'estimation initiale.

Passage au vote : Pour 13

8. Assiette et destination des coupes de bois : exercice 2018

Le marquage des lots de bois de la parcelle 27 a été effectué le vendredi 22 décembre pour une vingtaine de lots estimés à 5 stères de moyenne. Ces lots sont constitués de taillis et de petites futaies.

La vente aura lieu en mairie au mois de janvier.

Passage au vote : Pour 13

9. Budget communal : virement de crédits (travaux en régie) commune, service eau et assainissement

Monsieur le Maire donne lecture des différents virements et ouverture de crédits pour régulariser les écritures de fin d'année :

Ouvertures de crédits

Service assainissement / travaux en régie

Art./ Chapitre	Objet des dépenses	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
72-042	Travaux en régie		4 746
023	Virement à la section d'investissement		4 746
2156-134/040	Réseau ast Quai de Gare		4 746
021	Virement de la section de fonctionnement		4 746

Commune/travaux en régie

Art./ Chapitre	Objet des dépenses	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
722-042	Travaux en régie		14 735
023	Virement à la section d'investissement		14 735
2135-254/040	Réfection Quai de Gare		5 407
2132-167/040	Réfection Salle Corine Gillier Barbe		1 960
2132-122/040	Aménagement Accessibilité Foyer 3 ^{ème} âge		7 368
021	Virement de la section de fonctionnement		14 735

Service eau/travaux en régie

Art./ Chapitre	Objet des dépenses	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
72-042	Travaux en régie		926
023	Virement à la section d'investissement		926
2156-234/040	Branchements Plomb		926
021	Virement de la section de fonctionnement		926

Service assainissement/virements de crédits

Art/chap.	Objet des dépenses	Augmentation des crédits	Diminution sur crédits déjà alloués
1641	Emprunts en euros	+1 600	
2156	Immobilisations corporelles		-1 600

Commune / virements de crédits

Art/chap.	Objet des dépenses	Augmentation des crédits	Diminution sur crédits déjà alloués
6453 / 012	Cotisation caisse retraite	+2 200	
615232 / 011	Réseaux		-2 200

Passage au vote : 13 pour

10. Personnel communal : participation financière de la collectivité à la protection sociale des agents (complémentaire prévoyance) / modification de la DCM du 10/09/2012

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 10 septembre 2013 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de participer financièrement à la protection sociale des agents pour la prévoyance. Chaque agent devra fournir une attestation d'adhésion.

Monsieur le Maire propose de modifier cette délibération.

- Pour la prévoyance : 1/3 de la cotisation mensuelle versée chaque mois sur le bulletin de l'agent.

Passage au vote : 13 pour

11. Questions diverses :

- Samedi 16 décembre, une réunion d'information a été organisée à Marnay avec la commune de Pesmes au sujet de la monnaie locale "la pive".
- Pour la reconstruction du pôle sportif H. Bey, un fonds de concours à hauteur de 20 % du montant des travaux a été demandé à la CCVM.
- Une famille propose de vendre une parcelle de terrain située à côté des jardins communaux à la Commune. La municipalité en propose 500 €.
- Le conservateur du patrimoine a envoyé un courrier à la Mairie pour l'informer qu'une demande de protection au niveau des monuments historiques a été faite pour le tableau de J BELLAY qui se trouve dans la salle d'honneur.
- Une demande a été faite aux musiciens qui ont animé les marchés d'été, pour assurer l'animation du bal du 14 juillet. Ils proposent un tarif inférieur à celui qui était demandé jusqu'à présent. Monsieur le Maire propose de les retenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Secrétaire de séance,
Bernadette MADIOT



le Maire,
Vincent BALLOT

